

Besoin d'aide, c'est quoi le conflit interne a la societe

Par **ronaldo9**, le **21/10/2006** à **19:25**

je commecer a suivre le cours de la societe,je comprend rien sur cette question et mon professeur m'a demande de faire une dissertation sur ca!
Merci bcp!!!

Par **mathou**, le **21/10/2006** à **20:00**

Bonjour,

Déjà, pas de panique, si ton prof a donné ce sujet c'est qu'il est faisable et en rapport avec un point du cours.

Il faut comparer avec le cours et t'aider de la fiche de TD : sur cette dernière on trouve le thème de la séance et quelques références pour donner un coup de pouce en général. Vous en êtes où en cours ? Vous avez déjà parlé de l'affectio societatis, de la dissolution, des mandataires, des AG... ? Si tu précises ce sera plus facile de t'aiguiller - je dis ça car " conflit interne ", ça recouvre plusieurs domaines. Et en application du point numéro 7 de la charte du forum, que tu as lue à l'inscription, comme ta question porte sur un devoir, c'est mieux si tu apportes tes premières pistes de réflexion avant que les membres te répondent image not found or type unknown)

Par **gerald**, le **10/11/2006** à **14:30**

le conflit interne est celui qui oppose plusieurs associés et qui peut remettre en question le ciment social qu'est l'affectio societatis. Il peut s'agir d'un conflit d'intérêts, de personnes ayant une certaine importance : ce conflit paralyse les organes de la société.

L'intérêt, à mon avis, du sujet, c'est de se demander comment y remédier.

Il faudra surement aborder

- la possibilité d'exclure le/les associés à l'origine du conflit,
- expliquer pourquoi cette exclusion est nécessaire (la société, une institution ou un contrat),
- et pourquoi elle est difficile à mettre en oeuvre (en raison du droit de l'associé de rester dans la société, de son droit de propriété, et de son droit d'en demander la dissolution art. 1844-7-5